



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

F

# COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

**Point 12 de l'ordre du jour provisoire**

**Dix-septième session ordinaire**

**Rome, 18-22 février 2019**

**RAPPORT SUR LE PROCESSUS CONSULTATIF AYANT CONDUIT À  
L'ÉLABORATION DU PROJET DE PLAN DE TRAVAIL  
CONCERNANT LA CONSERVATION ET L'UTILISATION DURABLE  
DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES DES MICRO-ORGANISMES ET  
DES INVERTÉBRÉS POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

## TABLE DES MATIÈRES

	Paragraphes
I. Introduction .....	1-2
II. Description du processus consultatif ayant abouti au projet de plan de travail concernant la conservation et l'utilisation durable des ressources génétiques des micro-organismes et des invertébrés pour l'alimentation et l'agriculture .....	3-6
III. Suite que la Commission est invitée à donner .....	7

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).



CGRFA 17

## I. INTRODUCTION

1. En 2007, à sa onzième session ordinaire, la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (la Commission) a formellement reconnu l'importante contribution des micro-organismes et des invertébrés à la fourniture de services écosystémiques, à l'agriculture durable et à la sécurité alimentaire et a ajouté un axe de travail sur les ressources génétiques des micro-organismes et des invertébrés à son Programme de travail pluriannuel<sup>1</sup>. Dix ans plus tard, à sa dernière session, la Commission a demandé à la FAO d'élaborer un projet de plan de travail pour les activités futures concernant la conservation et l'utilisation durable des ressources génétiques des micro-organismes et des invertébrés pour l'alimentation et l'agriculture (le projet de plan de travail)<sup>2</sup>.
2. Le présent document décrit brièvement l'approche consultative qui a été adoptée pour élaborer le projet de plan de travail<sup>3</sup>.

## II. DESCRIPTION DU PROCESSUS CONSULTATIF AYANT ABOUTI AU PROJET DE PLAN DE TRAVAIL CONCERNANT LA CONSERVATION ET L'UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES DES MICRO-ORGANISMES ET DES INVERTÉBRÉS POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

3. À sa seizième session ordinaire, la Commission a demandé à la FAO d'élaborer un projet de plan de travail pour ses activités futures concernant la conservation et l'utilisation durable des ressources génétiques des micro-organismes et des invertébrés. Elle a également demandé à la FAO d'adopter une approche consultative spécifique à cet effet et a en particulier demandé:
  - i. à son Secrétaire d'inviter les pays à communiquer leurs opinions sur l'élaboration d'un projet de plan de travail pour les activités futures concernant la conservation et l'utilisation durable des micro-organismes et des invertébrés;
  - ii. à la FAO d'élaborer le projet de plan de travail, en tenant compte des conclusions de *L'État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* et de toute autre information pertinente, notamment des contributions des Membres et des observateurs, en vue de son examen par les groupes de travail de la Commission et par celle-ci à leurs sessions suivantes<sup>4</sup>;
  - iii. que les principaux groupes fonctionnels de micro-organismes et d'invertébrés suivants figurent dans le projet de plan de travail: les pollinisateurs, en particulier les abeilles à miel; les micro-organismes intervenant dans la digestion des ruminants, dans la transformation des aliments et dans les processus agro-industriels; les agents de lutte biologique; les micro-organismes et les invertébrés des sols<sup>5</sup>;
  - iv. à la FAO de mettre en avant, dans le projet de plan de travail, la nécessité de nouer des partenariats avec d'autres initiatives et organisations internationales, afin de mobiliser l'expertise disponible dans le domaine des micro-organismes et des invertébrés<sup>6</sup>.
4. Par sa lettre circulaire C/CBD-7 du 22 mai 2017, la FAO a invité les Membres et les observateurs à communiquer leurs opinions par écrit le 30 septembre 2017 au plus tard. Les opinions formulées figurent dans le document relatif aux contributions des Membres et des observateurs sur le projet de plan de travail pour les activités futures concernant la conservation et l'utilisation durable des ressources génétiques des micro-organismes et des invertébrés<sup>7</sup>.
5. Le projet de plan de travail a été examiné par les groupes de travail techniques intergouvernementaux chargés respectivement des ressources zoogénétiques, des ressources génétiques aquatiques, des ressources génétiques forestières et des ressources phylogénétiques

<sup>1</sup> CGRFA-11/07/Rapport, *Annexe E*.

<sup>2</sup> CGRFA-16/17/Rapport/Rev.1, paragraphe 78.

<sup>3</sup> CGRFA-17/19/12.2, *Annexe I*.

<sup>4</sup> CGRFA-16/17/Rapport/Rev.1, paragraphe 78

<sup>5</sup> CGRFA-16/17/Rapport/Rev.1, paragraphe 79.

<sup>6</sup> CGRFA-16/17/Rapport/Rev.1, paragraphe 80.

<sup>7</sup> CGRFA-17/19/12.2/Inf 1.

(les groupes de travail)<sup>8</sup>. En outre, le Secrétaire a consulté, au sujet du projet de plan de travail, le Groupe d'experts sur les ressources génétiques des micro-organismes et des invertébrés pour l'alimentation et l'agriculture (le Groupe d'experts) de la Commission. Le Groupe d'experts, constitué de sept spécialistes représentant les différentes régions et désignés par le Secrétaire en consultation avec le Bureau<sup>9</sup>, a été établi pour examiner, dans le cadre des *Éléments visant à faciliter la concrétisation au niveau national de l'accès et du partage des avantages dans les différents sous-secteurs des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture*<sup>10</sup>, les caractéristiques distinctives des sous-secteurs des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et les pratiques qui leur sont propres. C'est dans ce contexte que s'est tenue la première réunion du Groupe d'experts à Rome, du 3 au 5 octobre 2018. Au cours de la réunion, le Groupe d'experts a examiné le projet de plan de travail et les recommandations présentées par les groupes de travail de la Commission, en vue de leur examen par celle-ci, à sa dix-septième session ordinaire<sup>11</sup>.

6. Le projet de plan de travail, qui comprend la synthèse des opinions des Membres et des observateurs, les conclusions de *L'État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* et les recommandations des groupes de travail et du Groupe d'experts de la Commission, figure à l'*Annexe I* du document relatif aux activités futures concernant la conservation et l'utilisation durable des ressources génétiques des micro-organismes et des invertébrés pour l'alimentation et l'agriculture<sup>12</sup>.

### III. SUITE QUE LA COMMISSION EST INVITÉE À DONNER

7. La Commission est invitée à prendre note du processus consultatif qui a conduit à l'élaboration du projet de plan de travail concernant la conservation et l'utilisation durable des micro-organismes et des invertébrés.

---

<sup>8</sup> CGRFA-17/19/11.1, paragraphes 21-23; CGRFA-17/19/8.1, paragraphes 42-44; CGRFA-17/19/10.1, paragraphes 30-31; CGRFA-17/19/9.1, paragraphes 45-49.

<sup>9</sup> CGRFA-16/17/Rapport/Rev.1, paragraphe 25 v) c; ix).

<sup>10</sup> CGRFA-15/15/Rapport, *Annexe B*.

<sup>11</sup> CGRFA-17/19/3.2/Inf.1 et CGRFA-17/19/3.2/Inf.3, paragraphes 14-18.

<sup>12</sup> CGRFA-17/19/12.2.